

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 3

Rubrik: Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE JURA-NORD

Convocation à l'assemblée de printemps, vendredi 19 mars 1982, à 20 h., au Restaurant du Jura, à Bassecourt.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Comptes 1981.
4. Election d'un président et des délégués à la Fédération d'apiculture du canton du Jura.
5. Fixation de la cotisation 1983.
6. Programme d'activités 1982.
7. Hommage aux vétérans SAR.
8. Divers et imprévus.

Des boîtes à miel de 1 kg sont à disposition le soir de l'assemblée au prix de 60 centimes la boîte; paiement comptant.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Cours de vulgarisation apicole, vendredi 12 mars 1982, à 20 h., à la Croix-d'Or, Chézard. Cordiales salutations à tous.

Les conseillers

SECTION DE SIERRE

La section de Sierre est convoquée en assemblée annuelle, à la salle de récréation de l'Hôtel de Ville, à Sierre, le jeudi 18 mars, à 19 h. 30.

Le comité

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion mensuelle lundi 8 mars 1982, à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.

Hommage sera rendu à nos membres vétérans, suivi d'une très intéressante causerie faite par notre collègue Marc Buscarlet: «Le sol de la terre, organisme vivant». Venez nombreux à cette soirée.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Prochaine rencontre le 12 mars 1982, à 20 h. 15, au local du Restaurant Feldschlösschen, immeuble Migros, Pont-de-Chailly. Sujets: «Comment préparer ses ruches pour la récolte de printemps», «Quels sont les quatre éléments qui déterminent la réussite en apiculture?»

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE COSSONAY ET ENVIRONS

Mardi 9 mars : Cours du conseiller apicole sur les sens de l'abeille : la vue, l'odorat, le goût, l'orientation et les échanges entre elles.

Vendredi 19 mars : Assemblée générale annuelle au Café du Lion-d'Or de Montricher, avec projection du film concernant la varroase, dès 20 h.

Mardi 23 mars : Cours du conseiller, renouvellement des reines et méthodes d'introduction.

Mardi 6 avril : La sélection, l'élevage des reines, cours donnés par le moniteur SAR.

Tous les cours auront lieu à l'Auberge communale de La Chaux, à 20 h.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE GRANDSON ET PIED DU JURA

Un film sur la varroase, ce terrible fléau qui approche de nos frontières et menace l'apiculture, sera projeté le **samedi 20 mars 1982, au Casino d'Yverdon, à 20 h., salle du 1^{er} étage**. Ne manquez pas de réserver cette soirée.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE PIED DU CHASSERAL

L'assemblée générale annuelle ordinaire est convoquée pour le **samedi 13 mars 1982**.

Elle aura lieu à l'Hôtel de l'Ours, à Prêles, dès 20 h., selon l'ordre du jour suivant :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 1. Lecture du procès-verbal. | 6. Cotisations. |
| 2. Rapport du président. | 7. Démissions. |
| 3. Rapport de l'inspecteur. | 8. Nominations. |
| 4. Rapport du conseiller apicole. | 9. Honorariat. |
| 5. Présentation des comptes : | 10. Activités pour 1982. |
| a) rapport du caissier ; | 11. Divers et imprévus. |
| b) rapport des vérificateurs. | |

En fin d'assemblée, il sera présenté le film concernant la varroase.

Le comité espère une assistance nombreuse et présente à tous ses salutations.

Le secrétaire

SECTION DE NYON

Les membres sont priés de ne pas oublier l'assemblée générale qui aura lieu le **jeudi 18 mars, à 20 h., à la salle de l'église catholique de Gland**.

Ordre du jour selon convocation.

Il est rappelé également la projection du film sur la varroase, d'entente avec les sections de La Côte, Morges et Bière, le **vendredi 5 mars, à 20 h. 15, au Château de Rolle, salle communale**.

Vu l'importance du sujet, nous espérons vous rencontrer nombreux.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Nous rappelons à tous nos membres que notre prochaine réunion mensuelle est fixée au **mardi 9 mars 1982, à 20 h., à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Treyvaux**. Il sera présenté un film sur la vie des abeilles et M. Georges Fragnière donnera une conférence sur les maladies des abeilles.

Le comité

FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE SECTION DU VAL-DE-TRAVERS

M. Edmond Rosselet, responsable de l'élevage de reines dans le canton de Neuchâtel, a aimablement accepté de venir donner un cours théorique et pratique au « Vallon ». La première séance aura lieu le **5 mars 1982, à l'Hôtel-de-Ville, à Môtiers**.

Tous les apiculteurs s'intéressant à la question sont cordialement invités à participer à ce cours.

A.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Les membres de la société sont convoqués en **assemblée générale** pour le **dimanche 7 mars 1982, à 14 h., salle communale, à Fully**.

Le comité

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE, ESTAVAYER-LE-LAC

Assemblée générale de printemps

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'**assemblée générale de printemps le dimanche 21 mars 1982, à 14 h., Hôtel de la Croix-Blanche, à Domdidier**.

Tractanda: 1. Lecture du P-V de l'assemblée du 22 novembre 1982. 2. Rapports des délégués de la Fédération cantonale, de la SAR. 3. Réception de nouveaux membres. 4. Cotisations 1982. 5. Programme d'activité 1982. 6. Course. 7. Remise des distinctions pour 25 et 40 ans. 8. Projection d'un film sur l'état du rucher. 9. Divers.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette assemblée afin d'organiser notre nouvelle année apicole sous les meilleurs auspices.

Nous vous invitons à annoncer la totalité de vos colonies auprès de l'inspecteur du bétail de votre commune. Depuis 10 colonies, l'apiculteur devra payer l'assurance complémentaire de Fr. 1.—, par dizaine de colonies, au C.C.P. SAR 10-1480.

Sucre: vu le marché actuel nous le laissons en suspens. Si les événements vont mieux, nous vous ferons parvenir une circulaire pour autant que les prix soient raisonnables.

R. Herren, secrétaire

SECTION DES ALPES

L'assemblée ordinaire de printemps aura lieu à Aigle, le dimanche 21 mars, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Étoile, à 14 h.

Nous vous soumettons l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Admissions, mutations, décès.
4. Rapports sur les délibérations de la FVA et de la SAR.
5. Vétérans.
6. Course.
7. Propositions individuelles.

La section des Alpes ne saurait faire une assemblée de printemps sans organiser une tombola. Cette dernière, alimentée par la générosité de nos membres, sera à l'image de ses devancières !

Le comité

Pour cause imprévue **À VENDRE** 20-30 colonies d'abeilles, race carniolienne, sélectionnées. Ruches système suisse, en parfait état.

Arnold Roussy, moniteur éleveur, 1836 Rossinière.

Apiculteurs, attention aux provisions !

Vous laissez perdre chaque année de nombreux essaims, nucléi ou colonies par manque de nourriture. Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de bon **CANDI AU MIEL** du pays toujours prêt à l'usage.

Livrable sur

Cadres de corps DB-DT: env. 4,5 kg

Cadres de hausse DB-DT: env. 2,2 kg

Cadres suisses (Bürki): env. 3,5 kg

En cartons

pour ruches DB-DT: env. 1 kg

En cartons

pour ruches suisses: env. 1 kg

En blocs ronds

pour Lienher: env. 0,350 kg

| | | | | | |
|----|---|----|----|----|-----|
| Kg | 1 | 10 | 20 | 50 | 100 |
|----|---|----|----|----|-----|

| | | | | | |
|-----|------|------|------|------|-----|
| Fr. | 5.50 | 5.40 | 5.30 | 5.20 | 5.— |
|-----|------|------|------|------|-----|



Contre le nosema

La meilleure assurance contre la perte de colonies due au nosema et à la dysenterie.

Fumidil B, en flacons de 25 g. pour traiter 4 à 5 col. Fr. 17.—

RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (025) 71 21 54

SOCIÉTÉ D'APICULTURE GRANDSON ET PIED DU JURA

La Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura s'est réunie le 17 janvier pour son assemblée générale traditionnelle.

A l'ordre du jour : élection d'un nouveau président et causerie de M. Adrien Paroz, président de la Société romande d'apiculture.

Les nouvelles fonctions de M. Robert Steiger, actuel président depuis 1968, nommé l'été dernier inspecteur cantonal, ne lui permettent pas d'assumer de pair ces deux tâches. Pour le remplacer, c'est M. Jean-Paul Cochard, conseiller apicole et secrétaire de la Fédération vaudoise d'apiculture, qui est élu à l'unanimité.

Quant à la causerie de M. Paroz, elle est pour chacun un enseignement à divers échelons. Il nous donne en détail le travail de chaque membre du Comité de la SAR et souligne que ces charges sont effectuées à côté des occupations professionnelles. Aux divers, M. Jules Maulaz propose à l'assemblée de nommer M. Steiger président d'honneur. Proposition acceptée par acclamation.

En clôture, la projection d'un film réalisé par M. Henri Méan lors de son voyage au Mexique, dans le cadre d'Apimondia, apporte un dépaysement ensoleillé qui contraste avec la grisaille de ce dimanche en plaine. Merci à ce jeune cinéaste amateur, tant pour la variété du sujet que pour les commentaires enrichissants.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Pour la première réunion mensuelle de l'année, lundi 11 janvier 1982, les apiculteurs genevois et leurs épouses ont eu la chance et le privilège d'assister à la projection d'un film remarquable, merveilleux à tous points de vue. Durant une heure et demie, l'assistance a été enthousiasmée par l'enchantement du spectacle qui se déroulait sur l'écran. Titre du film : « Sri Lanka » ; cette île, ou plutôt ce petit paradis terrestre, au climat séduisant, jouit d'une végétation et d'une flore luxuriantes qui ont fait rêver plus d'un de nos membres.

Sri Lanka témoigne aussi d'un passé somptueux, avec ses temples et ses palais richement sculptés. On reste songeur devant tant de richesses d'une civilisation disparue.

Mais que penser de cette autre merveille de la nature, certes pas comparable à la vie et à la beauté de notre abeille, mais une merveille quand même : les pierres précieuses, « nées » il y a des millions d'années, lors des bouleversements de la création de la terre. C'est au sud de l'île que l'on trouve les plus belles au monde. Il est difficile, sinon impossible, même par l'image, de rester insensible à l'attrait magique, ensorcelant, de ces bijoux étincelants. Il y en a de toutes les dimensions et de toutes les couleurs, allant du blanc transparent au noir, en passant par les jaunes, verts, bleus, rouges et violets. On reste stupéfait et ému en contemplant ces merveilles.

Nos compliments et nos vives félicitations à M. le Dr E. Gübelin, réalisateur de ce magnifique film ; un grand merci à notre membre, Charles Salquin, pour cette excellente soirée, et bravo à notre dévoué et compétent opérateur, Bernard Menoud.

O. Sch.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE, GENÈVE

Assemblée générale statutaire du 14 novembre 1981

M. Otto Schmid, président, ouvre la séance à 15 h., salue en particulier M. Louis Gay, membre d'honneur, ainsi que M. Bernhard Walker, nouveau vétérinaire cantonal. Il prie l'assemblée d'excuser l'absence du président d'honneur, M. Albert Barbier, ainsi que M^{lle} Morel et MM. Bruckner, Dalphin, Decorvet, Favre, Mathey, Novel, Roc, Voirier, retenus à d'autres occupations.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

Rapport du président : l'année 1981 a été une année très moyenne avec une récolte de 9,5 kg de miel par colonie ; 5526 kg ont été contrôlés. Malgré cela il faut encourager les jeunes à l'apiculture. Remerciements à tous les membres du comité pour leur collaboration et leur bonne entente qui favorisent un travail constructif.

Les cours apicoles ont eu cette année beaucoup de succès ; il faut remercier en particulier M. Louis Gay qui met chaque année son rucher à disposition.

Loisirama a été une réussite totale, le stand apicole a attiré une foule de gens, beaucoup se sont inscrits au cours pour débutants.

La sortie du Jeûne genevois à Ballenberg (BE) fut très réussie en dépit du temps maussade.

L'effectif de la société est stable : 350 membres actifs, 7 membres passifs.

Pour terminer, le président informe l'assemblée qu'il démissionne au terme de dix années de présidence.

Le rapport du président est accepté à l'unanimité.

M. Paul Zimmermann, vice-président, rend hommage au travail réalisé par M. Otto Schmid au cours de ses 10 années de présidence. Il tient à souligner combien est grande, pour notre société, la perte de ce président apprécié par chacun pour ses qualités de cœur, ses vastes connaissances apicoles, sa grande facilité d'élocution, son franc-parler, son dévouement, la vitalité qu'il savait donner à nos réunions mensuelles... et enfin son humour.

Depuis son entrée à la Genevoise, il a toujours largement payé de sa personne ; de 1955 à 1971 il s'est occupé de la caisse maladie de notre société, puis de ses finances, et lors de la démission d'Albert Barbier il a accepté, en 1972, de lui succéder, comme il a succédé en 1963 à Paul Zimmermann au Comité central de la SAR où il s'est occupé du contrôle du miel et, comme tel, de la présidence de la Centrale romande des miels de 1970 à 1978.

Ainsi le mot servir n'a jamais été pour lui un vain mot ; aussi chacun de nous comprend très bien qu'il veuille aujourd'hui passer la main afin de pouvoir jouir en toute quiétude d'une retraite qui nous lui souhaitons longue et heureuse.

Pour clore, M. Paul Zimmermann propose à l'assemblée d'ajouter, par acclamation, à son titre de membre d'honneur de la SAR, celui de président d'honneur de la Société genevoise d'apiculture.

S'adressant à M^{me} Schmid, il lui remet des fleurs et tient à l'associer pleinement à la reconnaissance que la société témoigne en ce jour à son mari, car elle a supporté bien des désagréments et a su faire preuve de beaucoup de patience.

M. Otto Schmid est nommé président d'honneur de la Société genevoise d'apiculture.

Rapport du trésorier : les finances sont très saines avec une très légère augmentation de l'avoir.

Rapport des vérificateurs des comptes: M. Périllat félicite M. Casutt et demande décharge à l'assemblée. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Rapport du bibliothécaire: 40 livres ont été prêtés. Un livre de F. Hubert est sorti en 1981.

Rapport de l'inspecteur cantonal: maladies à déclaration obligatoire: acariose 4 cas; loque européenne néant; loque américaine une colonie.

Tous les inspecteurs ont suivi le cours du D^r Wille, à Marcellin (VD).

M. Laperrousaz remercie les inspecteurs pour leur excellent travail qui contribue à maintenir le bon état sanitaire du rucher genevois.

M. B. Walker, vétérinaire cantonal, remercie et relève en particulier le bon travail exécuté par M. Laperrousaz dans sa fonction d'inspecteur-chef.

Election partielle du comité: les membres sortant, soit MM. M. Buscarlet, J.-P. Dalphin, R. Häberlin, J.-P. Jungo, A. Rossier, sont réélus.

Election de trois nouveaux membres du comité: en remplacement de MM. O. Schmid, P. Zimmermann, F. Veuthey démissionnaires: les élus sont MM. M. Favre, G. Frison, B. Menoud.

M. Otto Schmid remercie et retrace les activités de ses deux collègues au sein de la société, mettant en exergue la très grande disponibilité, l'amabilité, les années passées à la trésorerie de la société, toujours prêts à rendre service, de Francis Veuthey et Paul Zimmermann qui a 37 ans d'activité au comité, indépendamment de son mandat au comité SAR et inspecteur cantonal des ruchers genevois.

Ces deux collègues sont nommés membres d'honneur, par acclamation, de la Société genevoise d'apiculture.

M. Marc Buscarlet, à son tour, rend hommage aux trois membres démissionnaires et remet à chacun, au nom de la société, une channe en étain ainsi que des fleurs pour les épouses.

Election du nouveau président: M. Paul Zimmermann soumet à l'assemblée la candidature de M. Jean-Pierre Jungo, mettant en valeur ses activités antérieures, soit: moniteur d'élevage de reines, recherche sur l'anatomie de l'abeille, conférence avec dias, très grande disponibilité.

Jean-Pierre Jungo est élu à l'unanimité et par acclamation à la présidence de la Société genevoise d'apiculture. Le nouvel élu remercie l'assemblée de lui confier ce mandat et prie M. Otto Schmid de la présider jusqu'à son terme.

Vérificateurs des comptes: les nouveaux vérificateurs des comptes sont MM. Cottet et Loup. Suppléant M. D'Inco.

Cotisations 1983: la cotisation pour 1983 est maintenue à Fr. 25.—.

Programme d'activité 1982: il sera semblable à 1981. Recherche de volontaires pour la visite de ruchers des mois de juin et juillet.

Propositions individuelles: néant.

La séance est levée à 17 h. et est suivie de films.

Ver 19 h. le dîner sera servi à environ 40 membres qui se sépareront dans la bonne humeur à la fermeture de l'établissement.

Le secrétaire: Jean-Pierre Dalphin